



COMMUNIQUE DE PRESSE

Affaire Triskalia

**Rassemblement de soutien
à Pascal Brigant et Claude Le Guyader
ex-salariés de la coopérative Nutrèa-Triskalia victimes des pesticides**

**Jeudi 27 Juin 2019
à 14h
devant le Tribunal des Prud'hommes de Guingamp
38 place du Centre**

Comme plusieurs de leurs collègues de travail, Pascal Brigant et Claude Le Guyader ex-salariés de la coopérative agroalimentaire Nutrèa-Triskalia de Plouisy à été gravement intoxiqué par des pesticides en 2009 puis en 2010. Souffrant d'une maladie très invalidante, l'hypersensibilité aux produits chimiques multiples (MCS en anglais), ils ont été licenciés par leurs employeurs en septembre 2013 pour inaptitude physique.

Si après un long marathon judiciaire Claude Le Guyader a pu obtenir la reconnaissance de sa maladie professionnelle, ce n'est malheureusement pas le cas pour Pascal Brigant. Aujourd'hui, tous les deux se retrouvent gravement malades, sans travail, sans revenu ou d'un montant dérisoire.

Le jeudi 27 juin, se tiendra, un deuxième procès devant le tribunal de prud'hommes de Guingamp, puisque le bureau de jugement de l'audience du 28 février 2019, s'est aperçu que sa composition ne répondait pas aux exigences fixées par la loi et qu'en conséquence il ne pouvait pas délibérer valablement. Maître François Lafforgue contestera donc une nouvelle fois, les causes réelles et sérieuses du licenciement de Pascal Brigant et de Claude Le Guyader en démontrant que la coopérative n'a pas cherché sérieusement à les reclasser dans des emplois compatibles avec leurs états de santé.

Pascal Brigant et Claude Le Guyader mènent depuis près de dix ans, avec leurs collègues de travail Laurent Guillou et Stéphane Rouxel un combat exemplaire pour faire reconnaître leurs maladies, exiger réparation et dénoncer le scandale sanitaire et environnemental que représente aujourd'hui l'utilisation irresponsable des pesticides dans l'industrie agroalimentaire.

Pour toutes ces raisons, l'Union Régionale Solidaires de Bretagne et le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest vous demandent de venir nombreux les soutenir et dénoncer avec force l'irresponsabilité sociale, sanitaire et environnementale de ses anciens employeurs, qui prétendent appartenir à l'économie sociale et solidaire.

A Saint Brieuc le 24 juin 2019

Contacts :

Pascal Brigant : 07 62 60 51 94 - Claude Le Guyader : 06 81 69 75 24

Michel Blin - Union régionale Solidaires de Bretagne : 02 96 48 21 09

Michel Besnard - Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest : 06 73 19 56 07